

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA MER

#### Arrêté du 25 février 2021 modifiant l'arrêté du 7 avril 2016 portant nomination des membres au Conseil national de la mer et des littoraux

NOR : MERT2027294A

Par arrêté de la ministre de la mer en date du 25 février 2021, sont nommés membres du Conseil national de la mer et des littoraux, dans le collège des élus :

#### *En tant que représentants des façades métropolitaines*

Désignés par le conseil maritime de la façade Manche-Est-mer du Nord :

M. Pierre VOGT, titulaire, en remplacement de M. Patrice VERGRIETE ;  
M. Bernard LENGLET, suppléant, en remplacement de M. Pierre VOGT ;  
Mme Brigitte LHOMME, suppléante, en remplacement de Mme Blandine LEFEBVRE.

Désignés par le conseil maritime de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest :

Mme Gaël LE SAOUT, suppléante, en remplacement de Mme Nicole ZIEGLER ;  
Mme Claire HUGUES, titulaire, en remplacement de M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN ;  
M. Serge KUBRYK, suppléant, en remplacement de Mme Françoise HAMEON ;  
M. Yannick MOREAU, titulaire, en remplacement de M. Christophe PRIOU.

Désignés par le conseil maritime de la façade Méditerranée :

Mme Béatrice ALIPHAT, titulaire, en remplacement de Mme Raphaëlle LEGUEN ;  
M. Didier CODORNIOU, titulaire, en remplacement de M. Michel MOLY ;  
Mme Anne-Laure SANTUCCI, titulaire, en remplacement de M. Didier REAULT ;  
M. François SARGENTINI, suppléant, en remplacement de Mme Marie-Rose BENASSAYAG.

#### *En tant que représentants des bassins maritimes ultramarins*

Désignée par le conseil maritime ultramarin Sud Océan Indien :

Mme Yolaine COSTES, suppléante, en remplacement de M. Hermann RIFOSTA.

Désignés par le conseil maritime ultramarin du bassin Antilles :

M. Ernest MAGRAS, suppléant, en remplacement de M. Michel MAGRAS ;  
Mme Pascale LABORDE, suppléante, en remplacement de M. René-Jean DURET.

Désignés par le conseil maritime ultramarin de Saint-Pierre-et-Miquelon :

M. Yannick CAMBRAY, titulaire, maire de Saint-Pierre ;  
M. Franck DETCHEVERRY, suppléant, maire de Miquelon.

Est nommé membre du Conseil national de la mer et des littoraux, dans le collège des établissements publics, de leurs groupements et des organismes professionnels :

M. Philippe LE GAL en tant que représentant titulaire du conseil national de la conchyliculture (CNC) en remplacement de M. Gérald VIAUD.

Sont nommés membres du Conseil national de la mer et des littoraux, dans le collège des représentants des entreprises :

Mme Laetitia PAPORE, titulaire, en remplacement de M. Arnaud COLSON (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction – UNICEM) ;

M. Nicolas DELSINNE, suppléant, en remplacement de Mme Anaïs GUERIN-CHAPEL (UNICEM) ;

Mme Maud DUGOURD, suppléante (Fédération des industries nautiques – FIN) ;

M. Philippe MISSOFFE, titulaire, en remplacement de M. Hugues du PLESSIS d'ARGENTRE (Groupement des industries de construction et activités navales – GICAN) ;

Mme Anne GEORGELIN, suppléante, en remplacement de Mme Marion LETTRY (Syndicat des énergies renouvelables).

Sont nommés membres du Conseil national de la mer et des littoraux, dans le collège des organisations syndicales de salariés, représentatives au niveau national :

M. Etienne CASTILLO, suppléant, en remplacement de M. Loïc BEAUMARD (Confédération général du travail - Force ouvrière – FO) ;

M. Guy JOURDEN, titulaire, en remplacement de M. Camille PUJOL (Confédération général du travail – CGT).

Sont nommés membres du Conseil national de la mer et des littoraux, dans le collège des associations et fondations :

M. Ludovic FRERE-ESCOFFIER, suppléant, en remplacement de M. Denis ODY (World Wild Fondation – WWF) ;

M. Frédéric HERPERS, suppléant, en remplacement de M. Ludovic FRERE-ESCOFFIER (Union internationale pour la conservation de la nature-UICN) ;

Mme Emeline NOTARI, titulaire, en remplacement de M. Bernard LABAT (Humanité et Biodiversité).

Est nommé membre du Conseil national de la mer et des littoraux, dans le collège des personnalités qualifiées et membres de droit :

M. Emmanuel de OLIVEIRA, Président de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), membre de droit titulaire, en remplacement de M. Xavier de La GORCE.